

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 135 (2014)
Heft: 5

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mars 2014 à Colombier (NE)

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 138e assemblée des délégués de la SAR

Le président François Juillard ouvre la 138^e assemblée des délégués à 9h10 au Château de Colombier et souhaite la bienvenue à tous les invités, membres honoraires, membres vétérans, délégués et membres. Il remercie Didier Gigon, président de la fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture et toute son équipe.

Il demande un moment de recueillement pour les membres malades ou disparus et leurs familles, notamment en souvenir de M. Albert Thiévent, membre d'honneur, décédé en 2013.

Il constate que l'ordre du jour a paru dans les délais dans la revue de mars 2014 et propose d'ajouter un point à l'ordre du jour qui a été oublié: Honorariat.

Il passe ensuite la parole à Didier Gigon et à Monsieur Pierre-Yvan Guyot, chef du service de l'agriculture et représentant du Conseil d'Etat neuchâtelois et tous deux adressent quelques mots à l'assemblée.

2. Contrôle des pouvoirs

Les sept fédérations étant représentées, cette assemblée peut valablement délibérer. L'assemblée compte 61 délégués (sur 65), 8 membres honoraires (sur 18) et 7 membres du comité, soit 76 personnes avec droit de vote (sur 90). Les membres du comité n'ayant pas le droit de vote en ce qui concerne les affaires de gestion (articles 11 des statuts), seules 69 personnes peuvent voter sur ces sujets.



3. Désignation des scrutateurs

Le président désigne comme scrutateurs MM. Jean-Philippe Mouron, Alain Lauritzen et Jean-Daniel Crot.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2013

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mars 2013 est accepté sans remarques ni discussion, à l'unanimité et avec remerciements à l'auteur.

5. Rapport du président

Comme à l'accoutumée, c'est le moment le plus attendu par l'assemblée. Le président fait un tour complet des sujets qui ont occupé et préoccupé le comité en 2013. Ce rapport est publié in extenso dans cette revue.

6. Adoption des rapports publiés dans la Revue SAR de mars 2014

Les rapports «Compte de publicité», «Bibliothèque SAR», «Contrôle du miel», «Assurances» et «Vulgarisation, sélection et élevage» sont acceptés sans discussion et à l'unanimité.

7. Finances

7.1 Comptes 2013

Les comptes 2013 préparés par le caissier R. Monney ont été publiés dans la Revue SAR de mars 2014. Aucun membre ne pose de question.

7.2 Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs, publié également dans la revue, est lu par Jean-Marie Gachet. Il propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2013 tels que publiés dans la revue. Le compte de pertes et profits pour cette année présente une perte de Fr. 3227.66.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

7.3 Budget 2014

Le budget 2014 a également été publié dans la revue. Il prévoit un bénéfice d'exploitation de Fr. 5300.–.

Mis au vote, le budget est également accepté à l'unanimité.

7.4 Désignation des sections vérificatrices

Pour l'exercice 2014, les sections Haute-Broye, Hérens et Jorat (nouveau) sont désignées pour la vérification des comptes.

8. Proposition de modification des statuts

Le comité, suite à la remarque d'un membre, propose d'ajouter à l'article 28 des statuts de la Société Romande d'Apiculture (SAR) qui traite des compétences du comité central la phrase suivante :

«Il désigne les représentants de la SAR dans les instances supérieures telles apisuisse, apiservice et les commissions/comités qui en sont issus.»

La proposition est acceptée par 75 oui et 1 abstention.

9. Concours de ruchers

9.1 Concours 2013

E. Noirat présente le concours de ruchers 2013 qui s'est déroulé dans la 1^{re} circonscription, soit La Côte vaudoise, Bière, Nyon, Genève. Il a réuni 6 participants. Ils sont tous félicités.

9.2 Remise de la médaille de vermeil

Elle est remise à Fernand Bovy qui a obtenu 143 points sur 150 dans la 2^e catégorie. E. Noirat et le président félicitent le lauréat qui adresse quelques mots à l'assemblée.



9.3 Concours 2014

En 2014, c'est le tour de la 4^e circonscription, soit La Mentue, Lucens, Moudon, Jorat, Haute-Broye. E. Noirat lance un appel aux apiculteurs-trices de cette circonscription.

10. Nomination du comité

Le président fait part du désir de Rose Aubry, Philippe Treyvaud, Rémy Meier, Raphaël Monney de se représenter pour une année. Il en va de même pour Ulrich Zaugg qui avait démissionné mais qui repart pour une année, la fédération vaudoise n'ayant pas trouvé de candidat pour lui succéder.

Ils sont tous réélus par acclamation.

Erwin Noirat termine statutairement son mandat après 15 ans de bons, fidèles et loyaux services. Le président rappelle son parcours, le remercie et le félicite.



Pour le remplacer, Isabelle Queloz, présidente de la fédération jurassienne d'apiculture présente la candidature de Madame Sonia Burri-Schmassmann, droguiste de formation et assistante de biologie et chimie (français et allemand) au Gymnase de Bienne.

Elle est élue in absentia par acclamation.

11. Nomination du président

Le président met son mandat à disposition. Le comité n'a pas le temps de le proposer pour une réélection qu'il est longuement ovationné.

12. Honorariat

Le président propose à l'assemblée de nommer Erwin Noirat membre d'honneur de la SAR. Il est nommé par acclamation.

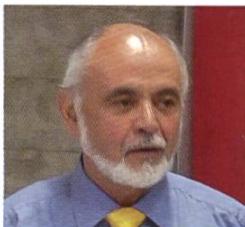
13. Confirmation du lieu de l'assemblée 2015 et organisation 2016

Jean-Marie Gachet confirme que la prochaine assemblée aura lieu le 21 mars 2015 à Grangeneuve (FR). Marlyse Darbellay confirme que le Valais prendra la relève pour 2016.

14. Divers

- a) E. Marchand prend la parole à propos des contrôles du miel et d'exploitation. Il pose des questions au comité qui ne peut pas répondre de suite mais qui reprendra le sujet lors de son prochain comité.
- b) J.-D. Bertholet demande une modification du formulaire de déprédatations et vols. Des cantons n'acceptent plus d'envoyer un inspecteur des ruchers dans de pareils cas. Le comité se penchera sur la question.
- c) O. Besson souhaite que les articles de la revue soient disponibles sur le site internet de la SAR. La question du code d'accès (et de sa gestion) est soulevée. Une possibilité serait de mettre en ligne les articles avec un certain délai. Là aussi, le comité étudiera la question.
- d) M. Léchaire demande si les revues sont toujours reliées par année. Il lui est répondu par l'affirmative et que ces documents sont disponibles à la Médiathèque du Valais.

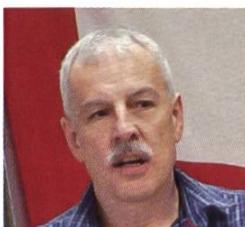
15. La parole aux invités



M. **René Zumsteg**, représentant le VDRB adresse quelques mots à l'assemblée. M. **Pierre-François Gobat**, vétérinaire cantonal neuchâtelois évoque quelques points et préoccupations de ses services ; il rappelle que



l'importation de reines et de paquets d'abeilles est soumise à autorisation. Le risque est grand d'importer des maladies et races d'abeilles non voulues en Suisse. Les contrevenants sont passibles de sanctions.



M. **Jean-Daniel Charrière**, nouveau directeur du Centre de recherches apicoles depuis le 1^{er} mars avertit que le CRA ne peut pas tout faire, surtout en période de restrictions budgétaires. Il s'agit donc de se focaliser sur les points les plus importants et d'intensifier la collaboration avec les autres instituts européens. Il indique que dans le

cadre des motions adoptées pour soutenir la santé des abeilles, le Conseil fédéral devrait bientôt faire part de ses intentions.

Le président remercie les participants pour leur présence et le bon déroulement de l'assemblée et lève la partie formelle de la séance à 10h35. Après une pause de 30 minutes, les près de 200 participants





écoutent avec attention et intérêt **Benjamin Dainat** parler du service sanitaire apicole et de ses activités.

Mme **Josette Schaer**, conseillère municipale de la commune de Milvignes adresse quelques mots à l'assemblée.

*Le secrétaire : **Philippe Treyvaud***



Rapport du président 2014

Mesdames, Messieurs,

Au cours des huit séances tenues durant l'exercice écoulé, dont une avec la nouvelle présidente de la Fédération d'apiculture du canton du Jura, Mme Isabelle Queloz, et avec les autres présidents des Fédérations, et une avec les délégués de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture pour l'organisation de cette assemblée des délégués, votre comité a traité tous les objets concernant la SAR durant cet exercice. Pour assurer une parfaite coordination avec les instances suisses de l'apiculture, nous invitons à toutes nos réunions M. Jakob Troxler, président d'apisuisse, et nouveauté pour ce futur exercice, nous inviterons à l'avenir également M. Benjamin Dainat du Service sanitaire apicole à assister à nos séances.

Voici les objets importants traités lors de nos réunions :

Représentation de la SAR auprès d'autres instances apicoles

Avec l'évolution des structures apicoles, nous sommes évidemment contraints de désigner des représentants de la SAR dans les nouveaux organismes récemment créés. Un de nos membres d'honneur, M. Marc Léchaire, nous a interpellés : qui désigne ces représentants, nos statuts étant muets à ce sujet? Le comité, après avoir réfléchi à la question, a décidé de vous proposer une modification des statuts qui clarifie la situation. Nous vous proposerons donc, au point 8 de l'ordre du jour, une modification de nos statuts permettant au comité SAR de procéder à la nomination de nos représentants dans les diverses organisations apicoles où nous estimons devoir être représentés. Il faut savoir que les sujets de plus en plus diversifiés et nombreux qui nous occupent demandent que nous cherchions et trouvions des ressources hors comité SAR. Cela sera la règle pour la suite, ainsi les futurs membres du comité ne seront plus chargés de toutes les missions supplémentaires que la SAR doit assumer suite aux effets de la motion de Mme Gadien.

Indexation de notre ancien fonds déposé auprès de la Bibliothèque du Valais, à Sion

Chose promise, chose due ! L'an dernier, nous vous informions que, grâce à l'aide de la Loterie Romande, nous allions procéder à l'indexation de notre ancien fonds déposé à la Bibliothèque/Médiathèque du Valais. A ce jour, la quasi-totalité de notre ancien fonds a été indexée en 2013 (1'023 manuels exactement). Il en reste encore quelques-uns qui seront indexés en 2014 par la bibliothèque elle-même, qui le fera gratuitement, au gré de ses disponibilités en personnel. Vous avez donc la possibilité de consulter ce catalogue sur le site de la Bibliothèque du Valais, à l'adresse électronique indiquée dans la revue de mars. Profitez-en ! D'après M. Simon Roth, bibliothécaire, nous possédons de véritables trésors dans notre fonds. Certains documents ne pourront donc être consultés que sur place, cela pour des raisons de sûreté de conservation des documents. Nous sommes donc certains que notre fonds, bien à l'abri dans l'immense «bunker» souterrain de la bibliothèque du Valais, sera à la disposition de nos successeurs ou de toute personne intéressée pour l'éternité... voire plus !

Catalogage des archives de la SAR

Ces archives avaient été déposées dans plusieurs cartons, en même temps que les livres, auprès de la bibliothèque du Valais. A l'occasion de l'indexation de l'ancien fonds, M. Roth m'a demandé quel était notre désir concernant ces archives. Lors de cette réunion était également présent M. Denis Reynard, archiviste auprès des Archives de l'Etat du Valais. Celui-ci m'a indiqué qu'il serait possible de déposer nos archives auprès des Archives de l'Etat du Valais, à Sion, qui seront prochainement déposées dans le même bâtiment que la Bibliothèque, et cela aux mêmes conditions que pour la bibliothèque, à savoir

la gratuité totale pour le dépôt et la gestion du fonds, la SAR restant propriétaire des documents. Seule condition posée : qu'un inventaire soit établi, de façon à ce que les documents puissent être classés selon les normes professionnelles en vigueur. Le comité de la SAR a accepté cette proposition et va donc signer un contrat de dépôt allant dans le sens indiqué avec les Archives de l'Etat du Valais. Cet inventaire est aujourd'hui terminé, les documents de nos archives sont entre les mains des Archives de l'Etat du Valais qui procèdent maintenant à leur catalogage et leur classement selon les normes professionnelles en vigueur. Je me suis également inquiété auprès de MM. Roth et Reynard du sort d'anciennes diapositives en verre que j'avais vues à l'époque à Grangeneuve. Personne n'a pu m'indiquer où elles se trouvaient, personne n'en avait le souvenir. Mais M. Roth a effectué des recherches : il a pris notamment contact avec la Médiathèque du Valais à Martigny qui conserve tous les documents audiovisuels pour le Valais, de la même manière que la bibliothèque conserve les livres. Bonne surprise : tous les documents de la SAR (les dias en verre et les films) sont à Martigny. Pour ces documents également, un inventaire sera établi, le tout sera indexé, et nous prévoyons de signer, si les conditions sont les mêmes, un contrat de dépôt pour nos documents audiovisuels avec la Médiathèque du Valais.

Lorsque ce travail sera terminé, nos fonds de bibliothèque, d'archives et le fonds audiovisuel seront à jour, catalogués, indexés. Il ne restera au comité actuel et aux suivants qu'à continuer à alimenter les divers fonds et à tenir à jour le tout.

Toutes les archives qui intéressent la SAR ne sont certainement pas encore entre nos mains. Si vous connaissez des personnes qui pourraient détenir certains documents dignes d'être archivés, conservés et catalogués, merci d'avance d'inciter ces personnes à nous les faire parvenir.

Peut-être certains d'entre nous estiment que nous consacrons trop d'énergie et de moyens à tout ce qui touche au passé. Je leur répondrais que notre passé a fait ce que nous sommes aujourd'hui et, qu'il me paraît très important de savoir d'où l'on vient pour aller le mieux possible où nous devons aller, cela sans aucune nostalgie du passé, mais avec le respect que nous devons à ceux qui nous ont précédés. Ayons donc une pensée pour tous nos prédecesseurs qui nous ont conduits à cette réunion d'aujourd'hui.

Au nom de la SAR, je tiens à adresser mes remerciements à la Bibliothèque du Valais, à la Médiathèque du Valais et aux Archives de l'Etat du Valais qui nous offrent des conditions idéales pour la conservation de nos documents, actuels et anciens.

Traduction du Bienenbuch

Nous l'avions aussi annoncé l'an passé, la traduction du Bienenbuch avance à un rythme régulier. Il faut dire que ce n'est pas rien de traduire cinq manuels d'une moyenne de 150 pages chacun, de procéder à leur relecture, d'effectuer les corrections nécessaires, puis, ensuite et seulement, lorsque tout nous paraît correct, de

faire parvenir les documents voulus à l'imprimerie pour suite utile. Cela n'est pas une sinécure et exige un travail très attentif, régulier, et soutenu de la part de tous ceux qui oeuvrent à la réussite de l'ouvrage. Merci à tous pour leur disponibilité.

Le rythme tenu à ce jour nous permet d'envisager avec optimisme le respect du délai promis : édition de «L'apiculture – une fascination» en 2014. Nous allons lancer les souscriptions dans nos prochaines revues. Comme il s'agit quasiment d'un autre ouvrage par rapport à l'édition précédente, le comité espère vivement que l'accueil qui lui sera réservé sera le meilleur possible. Nous remercions par avance les fédérations et les sections pour nous faire la publicité voulue et ainsi encourager les membres à acquérir ce coffret.

apisuisse

Le grand pas pour apisuisse a été franchi en 2013 avec la mise en route progressive, dès le 1^{er} trimestre, du Service sanitaire apicole (SSA). Les quatre collaborateurs engagés : MM. Benjamin Dainat, Jürg Glanzmann, Robert Lerch et Carlo Muschietti sont désormais à l'œuvre pour le développement et la promotion de la meilleure santé possible des abeilles, en l'état actuel des connaissances. Il faut bien le préciser : en l'état actuel des connaissances. Car cela peut changer selon les découvertes scientifiques nouvelles qui peuvent évidemment modifier et orienter différemment les soins à apporter à la colonie. La mise en route du SSA est aussi pour apisuisse un élément très important au niveau des ressources financières, car ce service est doté d'un montant de Fr. 750 000.– (Fr. 300 000.– provenant de la Confédération, Fr. 300 000.– provenant des cantons et Fr. 150 000.– provenant des apiculteurs). Ainsi, la majeure partie des projets menés suite à l'adoption de la motion de Mme Gadien est aujourd'hui réalisée. Cela a peut-être pris du temps, mais les résultats, tangibles et non seulement verbaux, sont là.

La commission d'élevage apisuisse a connu des moments difficiles au début de son existence. L'arrivée à la présidence de notre secrétaire, M. Philippe Treyvaud, a éliminé les tensions diverses qui parasitaient, voire paralysaient, le bon fonctionnement de cette commission. Aujourd'hui, les partenaires de l'élevage suisse sont engagés sur la voie de la concertation et de la collaboration, et non de la confrontation, afin que chaque association membre de la commission puisse mener à bien ses projets d'élevage, dans le respect strict des règlements adoptés par tous lors de leur élaboration.

Merci Philippe d'avoir œuvré à la présidence de la Commission d'élevage apisuisse. Ta capacité à rassembler, à permettre à chacun d'exprimer son avis sans blesser les autres, et finalement à amener tous à adopter des projets acceptables a fait qu'aujourd'hui cette commission fonctionne à satisfaction de ses membres. Philippe a désiré être remplacé à la présidence de cette commission. Il semble qu'un président issu de la SAR devrait pouvoir le remplacer. La SAR, surtout la Commission d'élevage de la SAR, a donc cherché, et peut-être trouvé, la perle rare : un romand, qui comprend et parle bien l'allemand, moniteur-éleveur, qui puisse reprendre la présidence de cette commission.

En ce qui concerne les commissions apisuisse marketing et formation, des projets commencent à prendre forme... notamment concernant la formation. En effet, sous l'impulsion du % culturel de la Migros, un projet de formation des apiculteurs se dessine. Il s'agirait d'une formation postérieure à la formation initiale dispensée par les conseillers apicoles dans les sections. Les apiculteurs désirant «aller plus loin» dans leurs connaissances apicoles auraient ainsi la possibilité de parfaire les connaissances acquises dans nos fédérations. La SAR est partie prenante de ce projet, à condition toutefois que nos finances ne soient pas péjorées par notre participation au projet. Si nécessaire, il nous faudra trouver de nouvelles sources de financement.

Nous attendons toujours une impulsion forte qui puisse mettre la commission marketing véritablement sur orbite.

Merci à Ulrich Zaugg, Rose Aubry, Philippe Treyvaud, Georges Gerber pour leur disponibilité et leur participation à ces diverses commissions apisuisse.

Commission d'élevage, ruchers de testage, stations de fécondation

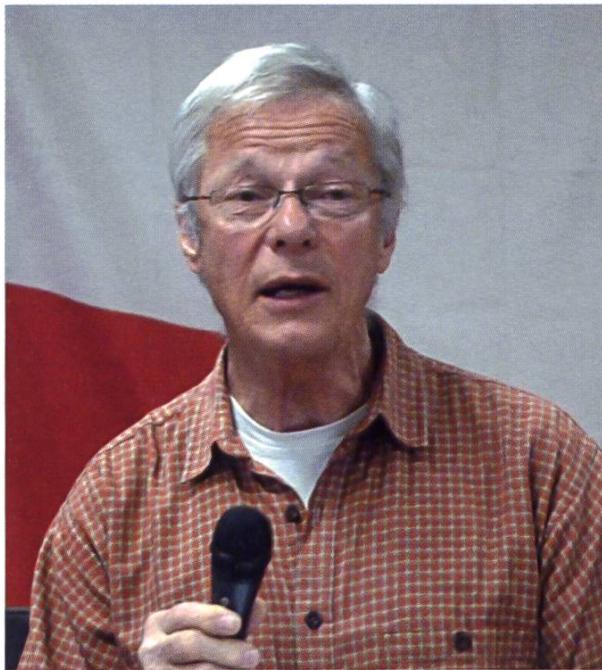
La Commission d'élevage SAR gère tous les aspects relatifs aux diverses questions que pose l'élevage sélectionné de notre abeille SAR: la carnica. A cet effet, nous disposons d'un arsenal assez perfectionné – et reconnu chez nos voisins – de moyens pour atteindre les objectifs qu'avait fixé la SAR dans les années 1960, sous la présidence de Robert Bovey, à savoir l'élevage et la sélection de l'abeille carnica.

Au nombre de 7 actuellement, nos stations de fécondation A offrent à tous nos membres la possibilité de faire féconder leurs reines par des mâles sélectionnés grâce à nos ruchers de testage. Il faut le rappeler: l'accès aux stations de fécondation nécessite un strict respect des directives en vigueur, notamment ne monter que des reines issues de couvain sélectionné fourni par un moniteur éleveur. Merci à tous les responsables des stations et fournisseurs de souches à mâles. Avec les pertes que l'on connaît, imaginez le nombre de reines que l'on doit élever afin de pouvoir disposer durant 2 ans de suite des souches à mâles de qualité nécessaires à une bonne réussite de fécondation.

Nos ruchers de testages nous fournissent les mères des reines des souches à mâles des stations. Nous avons atteint aujourd'hui un rythme de croisière pour ces ruchers, tout tourne au mieux.

La Confédération a revu à la hausse les montants permettant d'indemniser correctement nos fournisseurs de reines, les testeurs et les stations de fécondation. Vous pouvez consulter les montants y relatifs dans la revue de mars. Nous en remercions vivement nos Autorités qui ont ainsi démontré leur intérêt à soutenir au mieux nos travaux.

Une page se tourne avec le départ d'Eric Marchand de la présidence de la Commission d'élevage de la SAR. Eric, nous te redisons «merci» pour l'immense travail que tu as accompli, notamment lors de la mise en chantier de l'élevage apisuisse. Nous accueillons notre nouveau président en la personne



d'Alain Jufer, avec la certitude que nous continuerons avec lui sur la voie tracée durant toutes ces années passées. Merci à vous deux pour la mise au service des apiculteurs romands de vos grandes capacités et connaissances en élevage.

Cours de formation des conseillers apicoles et moniteurs éleveurs

Ce cours a débuté en 2013 et se poursuit en 2014. A ce jour, 3 journées de formation ont déjà eu lieu. Il en reste donc 2. Au total, 20 nouveaux conseillers apicoles et 31 nouveaux moniteurs éleveurs viendront donc compléter, voire remplacer, notre équipe actuelle de conseillers et moniteurs. Merci à chacun d'entre vous d'avoir accepté une telle charge qui est importante pour l'avenir de l'apiculture en Romandie.

Concours des ruchers

Comme on nous l'avait demandé, un nouveau règlement du concours des ruchers a été établi et accepté par l'assemblée des délégués. Le point d'achoppement principal, qui a dissuadé maints apiculteurs à participer au concours, était la présentation d'une comptabilité. Cela a été supprimé, on serait donc en droit d'attendre une forte augmentation du nombre des candidats... Or, il semble que cela ne soit pas trop le cas ! Nous invitons donc les apiculteurs des sections concernées à se mobiliser et à participer en nombre à ces joutes amicales. Les divers comités, conseillers apicoles et moniteurs éleveurs sont aussi priés d'inciter leurs collègues à participer. Au cas où ce concours n'intéresserait plus qu'un faible nombre d'apiculteurs, nous devrons nous poser la question de son maintien, même si, malgré tout, ce concours reste une occasion pour chacun de parfaire ses connaissances et de donner un coup de neuf à son matériel...

Site internet

Constamment remis à jour, notre site suscite la curiosité de nombreux internautes, puisque, à ce jour, nous comptons environ 340'000 visiteurs ! Merci à Pascal Crétard pour sa disponibilité ! Ce succès incontestable exprime bien l'attrait qu'exercent aujourd'hui l'abeille et son monde fabuleux sur tout un chacun. Je vous rappelle que chacun peut y trouver les renseignements qui l'intéressent, soit au niveau de la SAR, des Fédérations, du Liebefeld, d'apisuisse ou encore du Service sanitaire apicole.

La vie et l'œuvre de François Huber

Vous l'avez constaté, durant l'année 2014 nous publions dans notre revue 10 articles de M. Francis Saucy, de Vuippens, concernant la vie et l'œuvre du grand savant naturaliste que fut François Huber (1750-1831). Mon propos d'aujourd'hui n'est pas de concurrencer M. Saucy, il connaît certainement mieux que moi les travaux de François Huber. Non, je veux simplement aujourd'hui remercier vivement M. Saucy pour son travail remarquable et pour nous l'avoir mis gracieusement à disposition. D'autre part, si j'évoque François Huber, c'est aussi pour rappeler le modèle qu'il doit être, durant ces années d'épreuves, pour les apiculteurs qui perdent beaucoup de colonies. En effet, François Huber était aveugle, et, malgré cette infirmité, il a réussi à faire de remarquables observations concernant les abeilles et à en faire profiter tout un chacun. Que sa volonté forte soit aussi aujourd'hui un modèle nous permettant de continuer à pratiquer notre passion, malgré les difficultés du temps présent.

C'est dans cet esprit que votre comité va continuer son action durant ce prochain exercice. Que chacun d'entre vous nous soutienne, c'est là le meilleur encouragement possible. Et, à une époque où certains pensent détenir La Vérité, où certains pensent pouvoir agir comme bon leur semble, en faisant fi des lois ou règlements régissant toute société organisée, il nous est important de ressentir un encouragement fort de nos membres à poursuivre notre travail.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent, au poste qu'ils occupent, dans les sections et dans les fédérations pour le maintien voire le développement de notre apiculture romande. Je remercie particulièrement mes collègues du comité avec lesquels j'ai toujours beaucoup de plaisir à collaborer. Puissions-nous continuer notre activité toujours dans ces excellentes conditions !

Comme il semble que les pertes hivernales ne soient pas trop élevées cette année, il faut espérer que le printemps qui nous attend ne soit pas la copie conforme de celui de l'an passé ! En conclusion de ce rapport, j'ai donc le plaisir de vous souhaiter une belle saison apicole 2014 !

Merci de votre attention.

François Juilland